

VOL. 10.

MAI 1901

No. 5.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire.

ées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada) *
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre Gérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE

SOMMAIRE :

Légende.—Ruines à la Visitation.

I Vie de la Sainte Vierge.

II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Série de Merveilles.

V Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

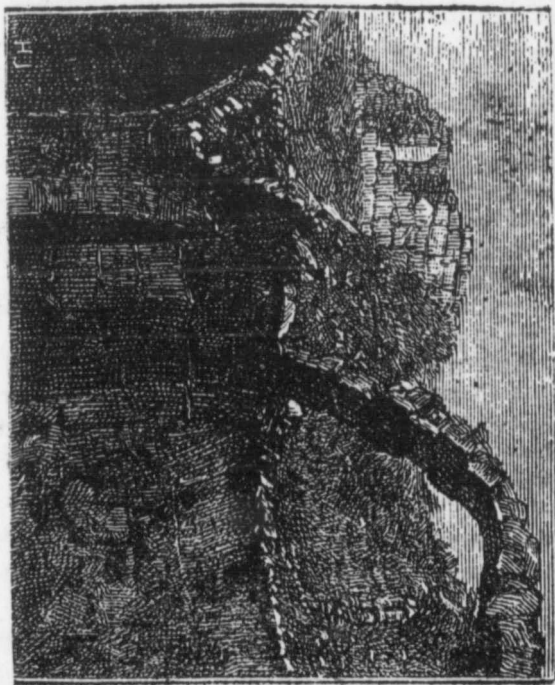
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES du T.-S. ROSAIRE



Ruines, à la Visitation.

LEGENDE

Les Ruines reproduites dans notre gravure, ont subsisté jusqu'à ces derniers temps. Ce sont des ruines d'un ancien couvent, dont les constructeurs et les premiers habitants nous sont restés inconnus. Ces ruines se voyaient à côté du Sanctuaire de la Visitation, à Saint-Jean-dans-les-Montagnes. Aujourd'hui, les Pères de Terre-Sainte ont bâti là une petite Résidence pour les Religieux qui sont chargés de desservir le Sanctuaire.

Nos anciens Pèlerins de Terre-Sainte reconnaîtront facilement ces ruines qu'ils se rappelleront avoir vues, là près du Sanctuaire, où la Reine du Ciel a chanté le plus sublime de tous les Cantiques, et dont le simple souvenir émotionne encore profondément, à dix-neuf siècles de distance.

ORAISON.

O Dieu tout-puissant et éternel qui, par un effet de votre immense charité, avez inspiré en ce lieu à la Bienheureuse Marie, qui devait être Mère de votre Fils, la salutation qu'elle adressa à Elisabeth, faites, nous vous en supplions, que par sa Visitation nous soyons remplis des dons célestes et délivrés de toutes les adversités.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1901.

I

Vie de la Sainte Vierge.

PRÉLUDE : NOTRE-DAME DE BOULOGNE SUR MER

(Suite)

Et ce n'étaient pas seulement les riches et les grands seigneurs qui faisaient ce pieux pèlerinage ; les petits et les pauvres n'y étaient pas moins empressés. Aucune difficulté de la route ne les arrêtait ; et cependant ces voyages étaient loin de se faire avec la rapidité et la sécurité des communications modernes. C'était une expédition hardie et périlleuse, d'accomplir un vœu dans un sanctuaire aussi éloigné, de traverser des provinces souvent ennemies, sans autre abri le soir que la voûte du ciel ou l'hospitalité douteuse d'une famille étrangère ; de cheminer le bourdon à la main, la panetière à la ceinture, vivant d'aumônes et buvant l'eau du torrent ou de la fontaine solitaire. Tels

étaient les dangers de ces voyages lointains, que la charité chrétienne se fit un devoir d'y apporter quelques remèdes. Elle établit des chevaliers pour escorter les pèlerins, des religieux pour leur donner l'hospitalité, et même des dames de haut parage les accueillèrent dans leurs châteaux. Abbeville éleva un hôpital pour les loger, et y ajouta des frères hospitaliers pour pourvoir à tous leurs besoins. A Saint-Nicolas d'Audisque, près de Boulogne, on créa, à leur usage, un autre hôpital, et Boulogne même leur ouvrit l'hôpital Sainte-Catherine.

Les pèlerins, au retour de leur pèlerinage, tenaient à en conserver le souvenir comme une douce et salutaire pensée. De là, l'érection de diverses chapelles de Notre-Dame de Boulogne ; les marins en avaient une à Cremarest, dans l'arrondissement de Boulogne ; les habitants d'Arras, à Notre-Dame-en-Chastel ; les habitants de Montdidier, à la porte de leur ville, dans un lieu qu'on appelle encore aujourd'hui le clos de Boulogne. Enfin, jusqu'aux environs de Toulouse, de Blois et de Compiègne se trouvaient des églises de Notre-Dame de Boulogne.

Ce n'était pas encore assez pour les pieux pèlerins ; ils conservaient comme un trésor, les médailles représentant leur divine protectrice ; et il s'en débitait à Boulogne une telle quantité, que la plupart des orfèvres et ouvriers n'étaient guère occupés à autre chose. On a retrouvé, de nos jours, plusieurs de ces mé-

dailles, dans les ruines de Térouan^e, et à Paris, lors des travaux de draguage exécutés dans la Seine. Les types en sont variés, avec ou sans légende. Les numismates les désignent sous le nom d'*enseignes de pèlerinages* ; et un d'eux, M. Julis Rouyer, en décrit une en ces termes : " Cette enseigne, dit il, est faite en forme de sachet ; elle est creuse, et les bords, bien que rapprochés, n'en sont pas soudés ; ce qui ne laisse guère douter de l'intention que l'on a eue en les confectionnant, de ménager ainsi au futur acquéreur les moyens d'insérer dans le corps de l'enseigne, soit un souvenir de pèlerinage, comme quelques gouttes de la cire d'un cierge conservé devant la sainte image, soit tout autre objet pieux. On voit d'un côté la Sainte Vierge dans un vaisseau flottant, avec cette légende en caractères gothiques : STE MARIE DE BOVLOINGNE. De l'autre côté, est l'effigie de la Vierge, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, et recevant les vœux d'un personnage qui prie à ses pieds ; et autour est inscrite la même légende

Telles furent les g'oires de Notre-Dame de Boulogne pendant le quatorzième siècle : e^lles se soutinrent pendant le quinzième. Alors Charles VII, qui n'était encore que Dauphin, donna au célèbre Sanctuaire une grande statue de vermeil doré, qui avait sur la tête une couronne enrichie de perles et de pierreries, et qui tenait une relique en sa main ; elle était

posée sur un piédestal d'argent à six pans, sur l'un desquels étaient gravées les armes du Dauphin. Le duc de Berry, son grand-oncle, avait fait mieux encore. Non content d'enrichir le trésor de Notre Dame d'un magnifique reliquaire étincelant d'or et de pierreries, il avait élevé, à ses frais, un grand portail, qui fut détruit pour bâtir le petit séminaire et où il avait fait placer une grande Statue de la Vierge dans un bateau, accompagnée de sa représentation et de celle de sa femme.

Excitée par ces exemples, toute la noblesse de France, de Bourgogne et du Boulonnais s'empresse d'orner les autels de Notre-Dame. Le duc de Bourbon lui offre une grande émeraude dans un anneau d'or ; Charles de Savoisy, un tableau d'or de l'Annonciation émaillé de saphirs, de rubis et de perles ; Witart de Bours, un fermail d'or enrichi de trois saphirs et de douze grosses perles ; d'autres seigneurs, de magnifiques reliquaires, des cœurs, des anneaux et des croix de grand prix.

Les seigneurs étrangers ne montrèrent pas moins de zèle que les Français ; le comte de Talbot donne une robe de toile d'or parsemée de têtes de lion d'or en relief ; le comte de Warwick, une statue de la Vierge de vermeil doré, tenant le démon sous ses pieds ; un marchand anglais, une turquoise de grandeur extraordinaire, qui formait le principal ornement de la croix qu'on nommait la belle croix, à rai-

son des grandes richesses qu'elle contenait. Philippe, duc de Bourgogne, une lampe d'or avec les revenus nécessaires pour la faire brûler, jour et nuit, devant la sainte image, une statue de vermeil doré du poids de trente six marcs, appelée la grande Notre-Dame de Boulogne, avec une couronne d'or parsemée de pierreries, et un grand vase d'or bordé de cinq rubis, de six saphirs, de deux améthystes et de cinquante grosses perles, renfermant des cheveux de la sainte Vierge, le tout posé sous un arbre de vermeil, et soutenu par deux anges de même matière ; et quand ce même prince eut soumis les habitants de Gand révoltés, il fit déposer à Notre-Dame de Boulogne la moitié des bannières des corps de métiers de la ville. Son fils, Charles le Téméraire, imite sa piété envers Notre-Dame de Boulogne ; il s'y fait représenter à cheval, en or massif, lui et son père ; il y offre son anneau ducal à quatre tables de diamant qu'on pose dans le pied de la croix d'or appelée la belle croix ; il fait don à l'église de quantité d'ornements précieux ; et quand il eut mis à la raison les habitants de Gand révoltés comme sous son père et les habitants de Saint-Omer et du Haut Pont en guerre les uns contre les autres, il les oblige tous à aller à Notre-Dame de Boulogne, les uns pour déposer à ses pieds toutes les bannières des corps de métiers ; les autres pour lui offrir un cierge de

trois livres chacun, au moins les principaux habitants.

II

Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

Cependant jusqu'à l'heure marquée pour la joie, il fallait semer dans les larmes. Le martyre intérieur continua donc, et d'autant plus cruel, qu'on n'en découvrait point le terme. Marie put bien se dire, au cours de ces horribles journées de recherches infructueuses et d'espérances déçues, qu'elle porterait toute sa vie le fardeau de cette absence, et quitterait la terre sans avoir revu son enfant. Aussi donna-t-elle alors plus de gloire à Dieu qu'elle ne l'avait fait dans toutes les années écoulées de sa vie si innocente et si sainte.

Enfin dès l'aube du troisième jour elle se leva pour retourner au Temple avec Joseph qui ne la quittait point. Rien ne donne aux saints faim de Dieu comme les grandes douleurs. Marie était le temple vivant du Très-Haut ; elle portait Dieu partout avec elle ; partout elle l'honorait et le priait, mais elle savait la vertu des lieux consacrés, et comment Dieu y établit son trône y ayant ses autels, et les devoirs qu'il attend qu'on lui vienne rendre là, et les grâces

qu'il a promis d'y accorder. Elle revint donc prier au mont Sion. Eut-elle le pressentiment que sa douleur allait y finir ? Peut-être. Quoiqu'il en puisse sembler parfois, Dieu est toujours pressé de soulager ses créatures souffrantes, dans la mesure que lui permet l'amour sanctifiant qu'il leur porte. Il a pour coutume aussi de mettre de la suavité dans ses voies ; et jusque dans ces coups de force on ne sent jamais ni brusquerie, ni violence. Comme le crépuscule précède le jour et le prépare, de même je ne sais quelle dilatation du cœur et quelle indéfinissable onction sont souvent le prélude de la consolation divine qui revient et de la joie qui va renaître.

Au reste, Jésus n'avait pas cessé de contempler sa mère et de l'assister puissamment. Si avec de vraies délices il admirait son héroïque vertu, il ressentait aussi pour son chagrin une compassion immense. Il souffrait d'elle et pour elle autant et plus qu'elle-même ; et dans ses entretiens intimes et ininterrompus avec son Père céleste, ne demandant pas, il est vrai, pour Marie l'exemption d'une épreuve décrétée sans retour et cachant de si grands desseins, il demanda du moins que l'épreuve fut abrégée : de là vint que cette mère ne le devant revoir que le troisième jour, le retrouva du moins dans la matinée. Cette influence de l'homme sur les libres conseils de Dieu est loin d'être un fait inouï dans l'histoire de la Providence.

L'Eglise ne fait elle pas mieux que permettre l'opinion selon laquelle Marie, par ses prières hâta l'avènement du Messie et l'heure de son incarnation ?

III. Dès l'aurore donc Marie était au Temple avec Joseph. Ils prièrent là longtemps, répandant devant Dieu et leur âme et leurs pleurs. Probablement, ils assistèrent à ce premier sacrifice que le prêtre d'office ne manquait pas d'offrir chaque jour. Ils se levèrent ensuite pour s'en retourner, et mus peut être par un instinct secret, ils passèrent près d'une des salles voisines du sanctuaire et dans lesquelles les docteurs tenaient régulièrement leur classe, expliquant aux jeunes gens la loi et l'Écriture. Qui sait si, au moment où la Vierge fut proche de la porte fermée de cette salle, Jésus ne parlait pas ; si dès lors et tout de suite elle ne reconnut pas cette voix qu'elle n'entendait jamais sans être émue, mais qui, cette fois, la pénétra jusqu'au fond des entrailles ?—Lui ! c'est lui ! Il vit et il est là !—En effet, Jésus était dans cette salle, assis, dit l'Évangile, au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Marie et Joseph y entrèrent.

Assez forte pour porter sa douleur, la Vierge reçut alors d'en haut la force de porter sa joie. L'une comme l'autre défient la parole, et le poids de la joie dépassa certainement celui de la douleur.

R
LES
EGL
glise
d'une
Sain
de la C
la sem
une é
Ces d
deux I
trées, p
toire et
ces Bre
novem
jours d
sant, a
église
de la E
par le
tion no
pagnar
en mên
vantag
oratoire
une m

III

RELIQUES INSIGRES.

Reliques de la Sainte Vierge.

LES CHEVEUX DE LA SAINTE VIERGE.

EGLISE DE MENDE — Les annales de l'Eglise de Mende nous ont conservé le récit d'une préservation non moins miraculeuse.

Saint Martial, on le sait, fut un des Apôtres de la Gaule. Le Gévaudan reçut de ses mains la semence évangélique. A Mende, il consacra une église en l'honneur de la Sainte Vierge. Ces divers titres se trouvent confirmés par deux Brefs d'Urbain V, originaire de ces contrées, par conséquent bien au courant de l'histoire et des traditions locales. Le premier de ces Brefs, en date du Ve jour des calendes de novembre 1369, attache un an et quarante jours d'indulgence à l'église de Mende, " désignant, ajoute le Pontife, qu'on fréquente cette église fondée en l'honneur et sous le vocable de la Bienheureuse Vierge Marie, et consacré par le bienheureux Martial, comme la tradition nous l'apprend." Le second Bref, accompagnant un don fait à cette église, était conçu en mêmes termes. Urbain V voulut faire davantage pour sa chère église. Sur le modeste oratoire élevé par saint Martial, il fit construire une magnifique cathédrale, achevée en 1500,

avec le concours du cardinal Clément de la Rovère et de son frère, François de la Rovère, tous deux évêques de Mende et neveux du Pape Jules II, qui lui même avait occupé ce siège avant eux.

Ce beau monument, dans la pensée des généreux fondateurs, était destiné à devenir l'écrin d'un joyau bien cher aux populations du Gévaudan. C'était une statue de Marie, renfermant quelques parcelles de ses cheveux. La statue avait été apportée de Terre-Sainte, par deux croisés, en 1253. D'après les documents qui nous restent, on présume que c'était un don des Religieux du Mont Carmel, auxquels le Couvent des Carmes de Mende en aurait fait la demande.

En 1579, les Calvinistes portèrent la dévastation dans la ville de Mende. Une église consacrée à Marie devait recevoir les premiers coups de ces bandes de forcenés sacrilèges. Elle fut pillée et dévastée. La vénérée statue ne put être soustraite à temps ; les Calvinistes la jetèrent dans les flammes. L'ardent foyer devait la réduire en cendres. Ces fanatiques en étaient si convaincus que cet exploit de sauvagerie achevé, ils laissèrent au feu le soin de consommer l'œuvre sacrilège. Tous sortirent.

Une pieuse femme, témoin de cette scène satanique, le feu une fois éteint, s'approcha avec respect du foyer, comme Moïse du buisson ar-

den
de t
çu l
le p
con
les t
ici r
L
dit,
rait
croi
mer
nére
à la
avri
roul
tion
chev
la fa
date
E
elle
ceau
de la
L'
Scru
Sain
soler
A pe
—
(1

dent. Le miracle du désert de Madian venait de se renouveler ici. La statue n'avait pas reçu la plus légère atteinte du feu. Comme pour le pèlerin, dont nous avons précédemment raconté l'histoire, avec saint Grégoire de Tours, les Cheveux de la Sainte Vierge s'étaient vus ici miraculeusement préservés.

La statue de la Vierge de Mende, avons-nous dit, en renfermait quelques parcelles. L'ignorait-on à cette époque ? Nous ne pouvons le croire. Mais, depuis, l'oubli s'était fait, au commencement de notre siècle surtout, sur la vénérée Reine Dieu, toutefois, voulut la rendre à la piété de ces chrétiennes populations. Le 6 avril 1859, on découvrit, entre les épaules, un rouleau de parchemin, portant cette inscription. *Capilli B. M. V.*, sur l'origine des saints cheveux de Mende, l'opinion la plus commune la fait remonter à saint Martial, apôtre et fondateur de cette Eglise.

EGLISE DU PUY.—L'Eglise du Puy, fondée, elle aussi, par Saint Martial, nous offre, au berceau de son histoire, une page toute parfumée de la plus suave poésie (1).

L'évêque Evodius, accompagné du prêtre Scrutarius, se rendait à Rome, pour obtenir du Saint-Siège l'autorisation de faire la dédicace solennelle de l'église bâtie sur le mont Anis. A peine nos voyageurs étaient-ils à un quart

(1) Voir les Nos. de nos Annales : Notre-Dame du Puy.

de lieue de la ville, qu'ils rencontrèrent deux vénérables vieillards. Ces deux mystérieux étrangers se dirent les envoyés du pape Calixte, avec la mission de leur annoncer que le sanctuaire du mont Anis avait déjà reçu sa consécration, de la main des anges. Ils remettent ensuite à l'évêque et à son compagnon deux cassettes, remplies de saintes Reliques. Dans ce trésor se trouvaient des cheveux de Marie. " Portez-les, pieds nus, recommande alors un des vieillards, jusqu'à la nouvelle église ; vous en trouverez les portes fermées, comme elles l'étaient à votre départ. Mais elles s'ouvriront spontanément devant vous ; les cloches, sonnant d'elles-mêmes, salueront par de joyeuses volées l'arrivée des saintes Reliques. En outre, vous trouverez l'église remplie de torches allumées et l'autel tout ruisselant encore de l'onction du saint Chrême. " Les deux vieillards, à ces paroles disparurent. Evodius et Scrutarius, rentrés dans la ville, trouvèrent sur le mont Anis tout ce qu'on leur avait annoncé.

Aujourd'hui ce vénéré Sanctuaire ne possède plus l'insigne relique des cheveux de la Sainte Vierge. La tempête révolutionnaire, si souvent déchainée sur notre pauvre terre de France, les a dispersés. L'histoire, privée de documents, n'en put suivre la trace.

C'est maintenant au tour de l'Eglise de Laon à nous raconter les prodiges opérés par les

saints
ades.

Cette
de la S
me l'hi
précieu
scélérat
leur vo
ses étai
deuil g
pourrai
l'église
pleine c
réparer
Marie d
jet.

Sept
bien s'a
bles de
ce, puis
châsse,
nom de
le et de
perpétu
les p'us
Les q
dulfe le
La métr
permett
vénérer
femme,

saints Cheveux sur les infirmes et sur les malades.

Cette antique Eglise possédait des Cheveux de la Sainte Vierge. Nous serons muets, comme l'histoire, pour raconter par quelle main ce précieux trésor lui fut donné. En 1112, de vils scélérats, afin de mieux assurer la révérité de leur vol, incendièrent la cathédrale. Immenses étaient les ruines, inexprimable aussi le deuil général. Les ressources de la cité ne pourraient jamais suffire à la reconstruction de l'église ; mais la piété toujours ingénieuse et pleine d'espérance, sut chercher les moyens de réparer un malheur aussi grand. Du cœur de Marie descendit la conception d'un pieux projet.

Sept chanoines de Laon, auxquels voulurent bien s'adjoindre six bourgeois des plus notables de la cité, se mirent à parcourir la France, puis l'Angleterre, portant, dans leur riche châsse, les saints Cheveux, et sollicitant, au nom de la Vierge-Mère, les aumônes de la ville et de la bourgade. Ce fut pour Marie un perpétuel triomphe. La piété s'émut et versa les plus généreuses offrandes.

Les quêteurs vinrent à Tours. L'évêque Rodulfe les accueillit avec un religieux respect. La métropole resta ouverte toute la nuit, pour permettre à la foule, saintement empressée, de vénérer l'auguste relique. Sur le matin, une femme, malade depuis huit ans, sollicita la

faveur d'être portée auprès de la chässe, dont on lui avait raconté tant de merveilles. On l'apporte, on l'approche ; sur l'heure, elle est guérie. Elle voulut, en reconnaissance, suivre à pied la sainte relique. depuis la métropole jusqu'à Saint-Martin, (*toute la ville de Tours fut témoin de ce prodige*) A Saint-Martin, nouveau miracle. Un jeune homme, muet et sourd de naissance, est instantanément guéri.

 IV

Série de Merveilles.

Il faut frapper à la porte de l'hôpital. Elle est soignée deux ans à l'hôpital Necker, dans le service du Dr Rigal. Tous les remèdes restent sans résultat ; elle est placée comme incurable à la Salpêtrière, dans le service du Dr Charcot, au mois d'octobre 1882. Une nouvelle attaque, survenue deux ans plus tard, lui fait perdre la parole. Son économie, ébranlée par ces secousses successives, se détériore chaque jour. Une double otite, accompagnée d'un écoulement abondant, indique l'usure organique qui va en s'accroissant. Cette otite amène une double perforation du tympan et une surdité très prononcée. C'est dans ces conditions que la malade arrive à Lourdes, paralysée du côté gauche, n'entendant pas et ne parlant pas. A l'hôpital où on la recueille, on la prend pour

une idiote. De fait elle est étrangère à tout ce qui se passe autour d'elle, elle ne peut se mouvoir ; son œil vague et sans intelligence ne trahit aucune impression. On la porte à la Grotte et à la piscine.

Après un premier bain, elle se redresse sur ses jambes, pose ses béquilles et marche sans appui ; elle rentre dans la salle des malades et ne peut manifester que par signes la joie que lui cause cette première guérison. Cette guérison pourtant ne soulève autour d'elle aucun enthousiasme, tant elle est restée jusque-là étrangère à la vie, au mouvement général de la salle.

On la reconduit à la piscine une seconde fois, et la parole lui est rendue. Elle vient nous rendre compte dans le Bureau des constatations de l'heureux changement observé sur elle.

Elle commence, dans un monologue ininterrompu, le récit de ses souffrances. Il nous est absolument impossible de l'interroger, sa surdité est absolue. Nous ne pouvons communiquer avec elle que par écrit, en lui faisant lire quelques mots. Dans ces conditions, il est impossible de reconstituer son observation, surtout avec le certificat en deux lignes qui lui a été délivré. Nous renonçons donc à poursuivre une enquête impossible et lui donnons rendez-vous au lendemain, sans espoir pourtant de pouvoir arriver à asseoir un jugement sur ces données. Le lendemain, elle revient, marchant

librement, s'exprimant parfaitement bien et entendant d'une façon normale. Du mardi au jeudi, une vraie résurrection s'est opérée en elle ; et la dernière infirmité guérie a laissé une preuve irrécusable, une marque ineffaçable de sa nature et de sa cause.

On peut aisément dire d'une paralysie, qu'elle est fonctionnelle et sans lésion matérielle, d'un mutisme, qu'il est hystérique. Mais lorsque pendant des années une suppuration profonde et répétée a profondément désorganisé les organes si délicats de l'ouïe, détruit de plus les deux tympanes et supprimé l'audition, on ne peut parler de troubles nerveux ; la maladie porte sa signature et la lésion se touche du doigt — (*A suivre.*)



Faveurs obtenues.

STE CLOTHILDE : Mon petit garçon âgé de deux ans, souffrait d'un mal d'yeux. Nous avons promis une neuvaine en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire et aussitôt qu'elle fut commencée, il prit du mieux, et maintenant il est complètement guéri: **DAME MATHAI ANCOUR**

ST NARCISSE : Georges Pronovost, mon paroissien me demande de faire inscrire dans les Annales du Rosaire sa guérison qu'il attribue en grande partie à N.-D. du T.-S. Rosaire. P. C. ptre.

ST MÉDARD DE WARWICK : Ma fille a été guérie d'un mal dans la tête et qui lui donnait

de sér
—NAN
sage d
de Ro
D. du
au pie
cier N
deux g
VILLE
obtenu
Rosair
N.-D.
j'avais
pendan
j'ai été
RADNO
messe
mercie
veur, o
AB.—M
reilles
—ST-L
à la su
J'ai obt
chère, e
rie à ge
Deux an
percessi
dent in
ont obt
incère
VAL : U
l'usage
J'ai été
ros ma
re l'usa
QUÉBEC

de sérieuses inquiétudes pour l'avenir. UN AB.
 —NANCY : Une personne a été guérie par l'usage des *Roses Bénites* et après deux neuvaines, de Rosaïres.—ST LÉON : Une fille remercie N.-D. du Rosaire pour la guérison d'une entorse au pied : A. F.—ST GILBERT : Je viens remercier N.-D. du T. S. Rosaire de m'avoir obtenu deux guérisons : UN AB.—ST THOMAS DE PIERVILLE : Action de grâces pour une guérison obtenue par l'intercession de N.-D. du T.-S. Rosaire : UN AB.—TROIS-RIVIÈRES : Merci à N.-D. du T.-S. Rosaire : après la promesse que j'avais faite de faire brûler les *quinze lampes* pendant un jour, si j'avais la faveur sollicitée, j'ai été exaucée pleinement : UN AB.—FORGES RADNOR : Mon mari a été guéri, après la promesse de la récitation de *Neuf Rosaïres*. Je remercie aussi la Sainte Vierge pour un^e autre faveur, obtenue par l'usage des *Roses Bénites* : UN AB.—Mme V. Édouard a été guérie d'un mal d'oreilles qui la faisait beaucoup souffrir : DME P. L.—ST-LÉON : J'ai obtenu ma parfaite guérison, à la suite d'un pèlerinage au Cap : MARIA.—J'ai obtenu la guérison d'une personne très-chère, en faisant, l'an dernier, le mois de Marie à genoux et les bras en croix : UNE AB.—Deux autres malades (à St-Léon) guéri par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire demandent instamment de publier la faveur qu'elles ont obtenue ainsi que l'expression de leur plus sincère reconnaissance.—STE ANGELE DE LAVAL : Une Abonnée a obtenu sa guérison par l'usage des *Roses Bénites*.—POINTE-DU LAC : J'ai été guéri par l'usage des *Roses Bénites*, d'un gros mal de tête qui m'avait presque fait perdre l'usage de l'œil droit : D. P. POTHIER.—QUÉBEC ; Madame F. B a été guérie d'un mal

de gorge par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire.—ST BARNABÉ : Une faveur : UNE AB. EAST DOUGLASS, MASS : plusieurs faveurs obtenues par l'usage des *Roses Bénites* : DAME R. R.—BATISCAN : Une jeune fille a obtenu une faveur de N. D. du Saint Rosaire, après avoir récité trois fois, le Rosaire entier, en son honneur.—POINTE DU LAC : Deux faveurs : UNE AB.—ST-LÉON : plusieurs faveurs : UNE AB.—Beaucoup d'autres faveurs encore obtenues par la douce et miséricordieuse intercession de la REINE DU TRÈS SAINT ROSAIRE

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

32 malades ; 10 guérisons ; 30 familles ; 25 pères de familles ; 46 mères de familles ; 15 jeunes filles ; 28 jeunes gens ; 15 enfants ; 30 voyageurs ; 23 ivrognes ; 23 conversions ; 26 vocations ; 18 affaires temporelles ; 14 grâces spirituelles ; 12 affaires importantes ; 35 faveurs particulières ; 25 bonnes morts ; 2 prêtres malades ; 6 premières Communions ; 22 Etudiants ; 10 bons jubilé ; 8 Défunts.

DONS AU SANCTUAIRE

Dr E. R. East Douglass.....	\$1.00
M. H. Leduc, Lowell.....	7.00
Dame H. Courteau, Cap.....	1.00
Dme X., Trois-Rivières.....	5.00
Une abonnée, St-Léon.....	1.00
Dme R. A. Vigeant, Montréal.....	3.00
M. V. Lamontagne, Montréal.....	0.25

SOUSCRIPTIONS AU TOMBEAU

M. et Mde Dr. J. S. N. Drainville, St Barthelemy;.....	\$2.10
Une abonnée, Ste Jeanne de Neuville.....	0.25
Dme Jos. Doucet, Fall-Rivers.....	1.00
Dme Trefflé Baril, St Narcisse.....	1.00

DÉCÈS

Cyrille Roy, Montmagny ; Joseph Cartier fils de J. B. St François du Lac ; Eva Guibeault, Virginie Gobeil, Cap.

Imprimatus

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

TARIF

—DES—

LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 10. Une lampe pour un jour... .. | \$ 0 10 |
| 20. Une lampe pour une neuvaine.. | 0.80 |
| 30. Une lampe pour un mois..... | 2.20 |
| 40. Une lampe pour un an..... | 24.00 |

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

- 1^o De 50 cents pour les Messes Basses ;
 - 2^o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
-

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CA

- 1^o Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2^o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents
 - 3^o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mères : 60 cents par jour.
 - 4^o Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5^o Une lampe pour un an : \$12.00.
-

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières